



## ***Evaluation des stages M2 en logopédie***

### ***Information pour les étudiant-e-s***

Ce document a pour but de vous fournir des informations concernant l'évaluation des stages de 2<sup>e</sup> année que vous effectuez actuellement. Il accompagne et complète les documents fournis pour cette évaluation, à savoir :

- 1) Un formulaire d'**évaluation intermédiaire – version étudiant-e**, à pré-remplir avant votre entretien planifié avec vos logopédistes responsables de stage (LRS) après environ 130 heures de stage (soit environ un tiers des 400 heures) ;
- 2) Un formulaire d'**évaluation finale – version étudiant-e**, à pré-remplir avant votre entretien planifié avec vos LRS au terme des 400 heures de stage.

Pour votre information, voici la procédure à suivre pour ces évaluations, telle qu'elle a été adressée à vos LRS :

### ***Rappel de la procédure***

Après ~130 heures  
(1<sup>er</sup> tiers du stage) :  
évaluation  
intermédiaire  
formative

- **Auto-évaluation par les stagiaires** qui remplissent la grille intermédiaire afin d'évaluer où elles/ils se situent dans le développement de chaque compétence.
- **Evaluation par les LRS** qui pré-remplissent la grille de leur côté. L'onglet "Calculs" peut être consulté pour obtenir une note indicative qui servira à titre de comparaison au moment où l'évaluation finale sera remplie.
- **Entretien planifié** : les LRS et leurs stagiaires comparent leurs avis. Cet entretien doit permettre de définir les points forts et faibles des stagiaires ainsi que les objectifs pour la suite du stage. L'évaluation est signée par les LRS et les stagiaires à l'issue de cette séance.
- **Transmission du formulaire d'évaluation** par les LRS à [stages-logo@unige.ch](mailto:stages-logo@unige.ch). Si plusieurs compétences sont signalées comme insuffisantes, un entretien avec le/la responsable académique des stages en logopédie est nécessaire.

Après 400  
heures :  
évaluation  
finale  
formative et  
certificative

- **Auto-évaluation par les stagiaires** qui remplissent la grille finale afin d'évaluer où elles/ils se situent dans le développement de chaque compétence.
- **Evaluation par les LRS** qui pré-remplissent la grille de leur côté et indiquent si le stage est acquis ou non acquis. Les RS peuvent également mentionner une note si cela leur semble pertinent.
- **Entretien planifié** : les LRS et leurs stagiaires comparent leurs évaluations au cours d'un entretien qui doit permettre de rendre compte de l'évolution des stagiaires, notamment en fonction des objectifs fixés lors de l'évaluation intermédiaire, ainsi que d'éventuelles compétences à consolider. A l'issue de cette réunion, la grille d'évaluation des LRS est finalisée, en tenant compte le cas échéant des échanges qui auront eu lieu. L'évaluation est signée par les LRS et les stagiaires à l'issue de cette séance.
- **Transmission de l'évaluation** par les LRS à l'adresse [stages-logo@unige.ch](mailto:stages-logo@unige.ch) au plus tard le 5 juin.

## **Les critères et niveaux d'atteinte des formulaires d'évaluation**

Pour chaque compétence mentionnée dans les formulaires d'évaluation, 4 niveaux d'atteinte sont possibles et détaillés ci-après. A cela s'ajoute la possibilité que la compétence ne puisse encore être évaluée ou qu'elle ne puisse être observée au cours du stage.

### **1-Insuffisant**

- *Les compétences des stagiaires sont clairement en deçà du profil attendu pour le stage.*
- *Les stagiaires progressent peu dans le développement de cette compétence.*
- *Un soutien des stagiaires dans le développement de cette compétence est nécessaire.*

### **2- En voie d'acquisition**

- *Les compétences des stagiaires sont en deçà des compétences attendues **à la fin du stage** et méritent d'être consolidées, mais les stagiaires progressent régulièrement dans le développement de cette compétence.*
- *Les efforts déployés par les stagiaires indiquent que cette compétence est en bonne voie d'acquisition.*
- *Les stagiaires doivent porter une attention particulière au développement de cette compétence.*

### **3- Acquis**

- *Les stagiaires démontrent des compétences conformes au profil attendu **à la fin du stage**.*
- *Les stagiaires sont autonomes dans la mise en œuvre de cette compétence.*

### **4- Excellent**

- *Les compétences des stagiaires sont clairement au-delà du profil attendu pour le stage.*
- *Les stagiaires témoignent d'une capacité à transférer cette compétence à différentes situations, à se corriger en cas d'erreur, à faire évoluer cette compétence de manière autonome.*

### **Pas encore évaluée**

- *Les stagiaires seront amené-e-s à développer cette compétence au cours de leur stage, mais l'occasion ne s'est pas encore présentée de le faire.*

### **Ne s'applique pas**

- *Les grilles d'évaluation sont identiques quels que soient les contextes dans lesquels les stages de déroulent. Cette rubrique regroupe les compétences qui ne pourront être évaluées au cours du stage.*

*Les grilles d'évaluation doivent être remplies en fonction des compétences attendues chez les étudiant-e-s en **fin de maîtrise universitaire**. Il est donc tout à fait normal que vous vous situiez sur l'échelle « en voie d'acquisition » lors de l'évaluation intermédiaire.*

**Il vous est demandé de remplir vos versions des formulaires d'évaluation dès que les dates des entretiens prévus avec vos responsables de stage vous sont communiquées, afin de vous y préparer par le biais de ces auto-évaluations.**